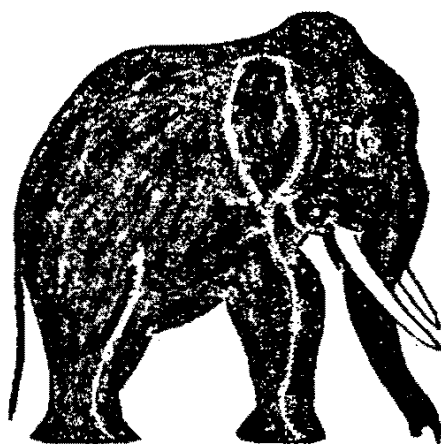


RABINDRANATH TAGORE

AMAL
et
LA LETTRE
DU ROI



TRADUIT
PAR
ANDRÉ GIDE
BOIS DE FOJITA

LES PUBLICATIONS LUCIEN VOGEL
A PARIS — 11, RUE SAINT-FLORENTIN

UNE REPRÉSENTATION
D'"AMAL ET LA LETTRE DU ROI"
PAR VICTOR MARTIN-SCHMETS

Albert Lepage, dans les années 1930, avait fondé et dirigeait à Bruxelles un théâtre qui s'appelait "Rataillon" et qui se voulait un "laboratoire de théâtre".

La deuxième année de son existence, en douzième spectacle, Albert Lepage inscrivait à son programme le prologue du *Soulier de satin*¹ de Claudel et *Amal et la lettre du Roi* de Rabindranath Tagore dans la traduction d'André Gide².

La représentation³ de la traduction de Gide eut lieu, sans l'œuvre de Claudel, en avant-première, lors d'une soirée de gala donnée au profit des œuvres scolaires du "Cercle", au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, le samedi 13 février 1932, avec la distribution suivante : *Madhav* : Albert Lepage, *Le Médecin* : Albert Deligne, *Gaffer* : Louis-Philippe Karmans, *Amal* : Alice Lepage, *Le Laitier* : Jacques Hoste, *Le Veilleur* : Henri Wauters, *Le Prévôt* : Henri Falmagne, *Sudha* : Elsa Darciel, *Le Messager* : A. Grosemans. Les décors et les costumes étaient de Victor Pétré.

Quelques semaines plus tard, "Rataillon" reprenait le spectacle, cette fois avec l'œuvre de Claudel, dans son propre théâtre, à la "Cour d'Angleterre", 157, rue de Laeken, à Bruxelles, pour trois représentations : les vendredi 29 avril, dimanche 1^{er} et lundi 2 mai 1932.

Plusieurs journaux de Bruxelles (*Le Soir* du 25 avril 1932, *La Gazette* du 26 avril et *L'Horizon* du 30 avril) annoncèrent simplement le spectacle dans les rubriques habituelles.

Un autre journal, *L'Indépendance belge* (Bruxelles), annonça

lui aussi le spectacle, mais à deux reprises, en faisant chaque fois suivre ou précéder les indications ordinaires d'une courte notice ; la première fois, le 24 avril 1932 :

[...]

Au programme, Albert Lepage a porté deux œuvres de caractères bien différents, mais toutes deux de haute valeur : Amal ou [sic] la lettre du Roi, du poète indou [sic] Rabindranath Tagore, fut l'un des succès du Vieux-Colombier de Copeau⁴ ; elle participe à la fois de la vieille tradition théâtrale de l'Inde et de la puissante personnalité de l'auteur du Jardinier d'amour.⁵

[...]

"Rataillon" continue ainsi à tenir vaillamment sa place à l'extrême-gauche — artistique, s'entend — de nos théâtres. Espérons que les esprits curieux des expériences nouvelles seront nombreux, ces soirs-là, à la Cour d'Angleterre.

[Signé : A.C.]

Une seconde fois, le 28 avril 1932 :

On connaît surtout le célèbre hindou Rabindranath Tagore par ses œuvres de poésie. Nous devons à André Gide une excellente traduction d'une comédie en deux actes : Amal ou [sic] la lettre du Roi. Cette œuvre infiniment enveloppante, dont la figure centrale est un petit garçon malade que tout son entourage s'entend à laisser mourir avec l'illusion qu'il vient de recevoir une lettre du Roi, est une chose particulièrement charmante.

La distribution était en partie différente de celle de la création : *Madhav* : Albert Lepage, *le Médecin* : Louis-Philippe Kammans, *Amal* : Alice Lepage, *le Laitier* : Fort. De Kegel, *le Veilleur* : Marcel Falmagne, *le Prévôt* : André Pesese, *Suddha* : Zosia Heyman, *Gaffer* : Marcel Falmagne, *le Messenger* : Albert Hubner. La régie et la mise en scène étaient d'Albert Lepage, le décor de Georges Ista.

La presse était là, alors qu'elle semble avoir été absente de la soirée de gala, et donna, à notre connaissance, quatre comptes-rendus. Nous les transcrivons ci-dessous, en soustrayant ce qui a trait au *Soulier de satin*.

Un premier est dû à Camille Poupeye ; il a paru dans un jour-

nal dont nous ignorons le titre, du 1^{er} mai 1932 :

[...] Amal et la lettre du Roi de Rabindranath Tagore, dans la belle traduction d'André Gide.

Amal est un orphelin adopté par le bon Madhav son oncle, et auquel le médecin a ordonné de garder la chambre. N'étant pas autorisé à aller vers la vie qui l'attire, il appelle la vie à lui : assis à la fenêtre, il rêve ; et tous les passants, sur cette route orientale si pittoresquement animée de gens de tous métiers, lui doivent un bout de causerie. Comment pourraient-ils refuser à un aussi aimable petit malade l'aumône de quelques bonnes paroles ?

Écoutant le laitier qui s'en vient de la rivière au pied des montagnes, Amal se propose de s'en aller là-bas, dès qu'il se sentira plus fort ; parlant au veilleur, il rêve de s'envoler avec le son du gong vers ce pays que personne ne sait ; au prévôt grincheux, il parle d'une lettre que va certainement lui envoyer le roi ; pour la jolie marchande de fleurs, il voudrait aller cueillir des fleurs rares dans la forêt épaisse où, ivre de miel, le colibri se berce au bout de la branche ; écoutant le mendiant Gaffer, déguisé en fakir, il a hâte de devenir un oiseau, afin de pouvoir vivre dans l'île des Perruches.

En s'imaginant faire œuvre charitable en distrayant le petit Amal, tous s'en vont étonnés d'avoir senti une si étrange joie pénétrer en leur cœur.

Quant au petit, il croit avec une ferveur si grande que le roi lui enverra une lettre, que son désir se réalise.

À trop rester à la fenêtre, Amal a pris un mal qui s'aggrave, au point qu'il doit s'aliter. Le docteur conserve peu d'espoir. C'est en ce moment que le malicieux prévôt apporte une page blanche ; mais le fakir est là qui sait tout lire : par cette missive unique, le roi fait part à son petit ami de sa prochaine visite. La fièvre fera le reste.

En effet, un messager vient annoncer l'arrivée du roi ; le médecin de la Cour l'accompagne : qu'on souffle la lampe et que tous demeurent tranquilles. Voici la petite fleuriste ; elle vient poser sur l'enfant endormi les fleurs du souvenir. Amal est parti à jamais vers ces pays où l'attendent les merveilles qu'il cherchait, de sa fenêtre, au delà des passants, au delà de ses regards assoiffés de beauté.

C'est tout. Mais peut-on jamais oublier la fragrance d'un si

touchant poème, la clarté d'une si sereine vision ?

Le rôle d'Amal n'est point des plus commodes. Il était au-dessus des moyens de M^{lle} Alice Lepage, qui a essayé de tenir l'emploi avec simplicité et compréhension, mais la faiblesse de l'organe et l'acoustique défectueuse de la salle ont empêché que l'auditoire partageât son émotion et goûtât pleinement la magie de cette œuvre sans prétention.

Un autre, signé L.P., parut dans Le Peuple (Bruxelles), le 1^{er} mai 1932 :

On a fait du bruit — pour ne pas dire un peu de battage — autour de l'actuelle troupe du Marais. Et c'était justice. On a rendu hommage à l'obstination de ce Théâtre national populaire qui vient d'aller jouer une pièce de Spaak à l'Odéon.

Mais on n'a pas dit encore avec assez de force le haut mérite de l'apostolat que poursuit Albert Lepage avec son "laboratoire théâtral" de Rataillon.

[...] Lepage et ses camarades ont présenté leur dernier spectacle de la saison, qui sera redonné le 1^{er} et le 2 mai. Cela se passe à la "Cour d'Angleterre", rue de Laeken, dans une salle froide et hostile, où traînent des relents de bière fort accentués.

La vaillante petite troupe doit se contenter de salles de fortune, expulsée qu'elle a été de son local de l'avenue de l'Hippodrome par un règlement de police draconien encore qu'ixellois...

Au programme de ce dernier spectacle : un fragment du Soulier de satin de Paul Claudel et Amal et la lettre du Roi, du poète hindou Rabindranath Tagore, traduit en français par André Gide.

Théâtre de poètes, théâtre que d'aucuns proclament injouable. On peut mettre cela en scène soi-même sous la lampe du soir avec une bonne édition...

Mais l'une et l'autre chose sont écrites dans une langue admirable dont la troupe de Lepage a détaillé toutes les beautés.

La pièce de Tagore rappelle un peu, par l'atmosphère, les poèmes dialogués de Francis Jammes comme La Naissance du Poète.

On a beaucoup admiré la petite Alice Lepage dans le rôle du petit Amal attendant la lettre du roi...

Les décors et costumes de Denis Martin et de G. Ista étaient d'un goût parfait. Quand donc Lepage pourra-t-il montrer, sur une scène convenable, ce dont il est capable ?

Un troisième, dû à P[aul] W[errie], parut dans *Le XX^e Siècle* (Bruxelles) du 1^{er} mai 1932 :

[...]

La représentation se poursuivit par le conte oriental de Rabin-drânath Tagore : Amal et la lettre du Roi, qui montre à la scène la vie et le rêve d'un petit garçon malade. C'est charmant. La traduction d'André Gide est pleine de ductilité. Mais c'est d'une musique extrêmement fragile et l'on ne croit pas que l'instrument soit assez souple déjà pour en traduire toutes les nuances. L'énorme boîte à résonance que constitue la salle où jouait "Rataillon" ne peut d'ailleurs pas y aider.

Un quatrième parut dans *La Revue Nationale* (n° 42, 1932), sous la signature de Robert Merget :

["Rataillon"] lutte avec courage, mais ici encore, il semble que le vide se fait au milieu de son public qui est pourtant un public de partisans.

Son douzième spectacle — en deux ans, voilà une belle activité — mettait à la scène une pièce de M. Paul Claudel : Le Soulier de satin, et une autre de Rabin-drânath Tagore : Amal ou (sic) la lettre du Roi, et ces deux noms, qui sont synonymes d'originalité, amenèrent à la "Cour d'Angleterre" une cinquantaine de personnes !

[...]

Amal ou la lettre du Roi fut mieux compris et mieux défendu par la troupe du "Rataillon". La petite Alice Lepage, dans le rôle principal, fut remarquable de vérité et mérita les applaudissements chaleureux et convaincus que le public lui décerna.

Il faudra, un jour, écrire l'histoire de "Rataillon", dont le fondateur-directeur osa porter à la scène des pièces telles que *Ubu-Roi* d'Alfred Jarry, *Barabbas* de Michel de Ghelderode ou *Le Concile féerique* de Jules Laforgue.

1. Albert Lepage appelait "prologue" une sélection de quelques scènes de la première journée.

2. Dont l'édition originale fut publiée en 1922 chez Lucien Vogel à Paris, en un volume illustré de gravures sur bois par Fougita et tiré à 142 exemplaires seulement (achevé d'imprimer 15 mars 1922 ; 28 pp. 27x21 cm). L'édition courante parut en une plaquette de la collection "Répertoire du Vieux-Colombier" (n° 22) (Paris : Éd. de la N.R.F., ach. d'impr. 7 juin 1924 ; 45 pp. 16x9,5 cm ; ti-

rage de 30 ex. numérotés sur Pur fil Lafuma).

3. La première représentation d'*Amal* avait eu lieu le 16 mai 1928 à "La Petite Scène", à Paris, dans une mise en scène et des décors de Xavier de Courville, avec Yves Bourdier et Henry de Longrais dans les rôles d'*Amal* et de Madhav. Le 24 février 1937, c'est Ludmilla Pitoëff et Jean Hort qui tinrent ces deux rôles au Théâtre des Mathurins pour la première des représentations de la comédie données par la Compagnie Georges Pitoëff (mise en scène et décors de Georges Pitoëff, musique de Darius Milhaud). Il y eut enfin, dans le même théâtre, à partir du 15 juin 1949, quelques représentations d'*Amal* données par le "Rideau de Paris", avec Muni dans le rôle d'*Amal* et Charles Nissar dans celui de Madhav (mise en scène : Jean Marchat ; décors : Michel Juncar ; musique : Louis Martin. Sur ces représentations, v. le t. III des *Cahiers de La Petite Dame*, in *Cahiers André Gide* 6 à paraître).

4. En réalité, le projet qu'eut Jacques Copeau de monter *Amal* n'avait pas abouti, et la pièce ne fut jamais jouée au Vieux-Colombier.

5. Traduit par M^{me} Mirabaud-Thorens, ce recueil de poèmes avait paru en 1919 aux Éd. de la N.R.F.. Rappelons que c'est en 1914 que Gide avait publié sa traduction du *Gitanjali* (*L'Offrande Lyrique*), premier livre de Tagore paru en France.

AVEZ-VOUS PENSÉ A ENVOYER A NOTRE TRÉSORIÈRE
LE MONTANT DE
VOTRE COTISATION POUR 1974
????

Membre fondateur	100 F ou \$ 23.00
Membre titulaire	30 F ou \$ 7.50
Membre étudiant.	20 F ou \$ 5.00

Chèque bancaire libellé à l'ordre de l'Association des Amis d'André Gide et envoyé à la Trésorière, M^{me} de Bonstetten, 14 rue de la Cure, 75016 Paris

Chèque postal libellé à l'ordre de l'Association des Amis d'André Gide, C.C.P. Paris 25.172-76

Mandat envoyé aux nom et adresse de M^{me} de Bonstetten, 14 rue de la Cure, 75016 Paris (Mandat international : augmenter la somme de 2 F ou \$ 0.50, montant de la taxe perçue à l'arrivée)
